

Demande d'inscription tardive en Doctorat

Année universitaire 2022/2023

La date limite de demande d'inscription/réinscription en Doctorat est fixée au 30/11/2022. Au-delà de cette date, une demande d'inscription tardive doit être formulée via ce formulaire complété et signé par le doctorant et le directeur de thèse puis déposé parmi les pièces justificatives de la demande d'inscription/réinscription dans ADUM.

1- DOCTORANT

NOM : _____

Prénom : _____

Année de thèse sollicitée en 2022/2023 : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} 5^{ème} 6^{ème}

Unité de recherche : _____ Ecole Doctorale : _____

Explication de la demande d'inscription tardive (joindre des justificatifs si nécessaire) :

Date : _____

Signature doctorant :

2- AVIS DIRECTEUR(S) DE THESE

NOM et Prénom : _____

Avis motivé quant à la demande d'inscription tardive :

Date : _____

Signature directeur(s) de thèse :